

Toulouse, le 29 juin 2017

**Communiqué de presse de Jean-Louis Chauzy**  
Président d'Eurosud Transport

## LGV du Sud-Ouest français : L'Etat doit faire respecter ses décisions et confirmer la priorité !

Deux jours après le rejet par le Conseil d'Etat de requêtes en vue de l'annulation du décret de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) publié le 2 juin 2016, c'est maintenant le tribunal administratif de Bordeaux qui vient d'annuler la DUP des Aménagements Ferroviaires Sud de Bordeaux (AFSB), l'un des maillons du GPSO.

Ce programme correspond à un projet de développement et de modernisation du réseau existant sur 12 kilomètres de la ligne actuelle Bordeaux-Toulouse. Outre son insertion dans le projet GPSO, il doit aussi permettre d'améliorer de façon significative la circulation des trains grandes lignes, des TER, des trains de fret.

Les motifs avancés sont liés à l'information incomplète du public concernant les études d'évaluation socio-économiques de ce tronçon et à d'hypothétiques incertitudes qui pèseraient sur le financement des 616 M€ nécessaires.

Les réponses à ces questions sur la pertinence socio-économique se trouvent dans le projet global qui est de relier Toulouse, 4<sup>e</sup> ville de France, à Paris en 3h00 et qui s'est déroulé en 2 phases : la LGV Tours-Bordeaux, qui a été cofinancée par les collectivités de Midi-Pyrénées, puis Bordeaux-Toulouse qui est le seul projet de LGV retenu par l'Etat en 2013 et qui apporte la rentabilité à l'ensemble, cela est connu de tous les acteurs.

L'autre réponse est apportée par les grandes collectivités qui ne laissent planer aucune incertitude sur leur engagement financier dans le projet GPSO et qui le réaffirment chaque fois que nécessaire.

C'est pourquoi, Eurosud Transport préfère considérer que cette décision est une péripétie de plus, dans un projet de long terme indispensable au Sud-Ouest français et ce pour des raisons tant économiques que démographiques : Bordeaux et Toulouse pèsent déjà aujourd'hui deux fois le poids d'Aix-Marseille.

Nous demandons à l'Etat de faire appel de cette décision et d'engager rapidement les concertations nécessaires à la finalisation du modèle financier, intégrant nos propositions pour un montage innovant, élaborées avec les collectivités et les acteurs socio-économiques.

**C'est ce que nous attendons de Madame Elisabeth Borne, Ministre chargée des transports qui sera présente à Bordeaux le 1<sup>er</sup> juillet 2017 pour les festivités liées à la mise en service de la LGV Tours-Bordeaux, première phase de la LGV Paris-Bordeaux-Toulouse.**

**Jean-Louis CHAUZY**  
Président Eurosud Transport